



Devenez hébergeur partenaire !

Vous disposez d'un hébergement à proximité d'un GR®* pouvant accueillir des randonneurs à la nuitée et vous vous demandez comment le faire connaître des randonneurs ?

La randonnée pédestre est l'une des activités de plein air les plus pratiquées en France. Notre département offre une grande richesse d'itinéraires parfois mythiques : sentier littoral de Normandie **GR®223 « le Tour du Cotentin »** de la Baie de la Veys au Mont Saint Michel (430 km) et **GR®22 « Paris - le Mont Saint Michel »** (580 km). Ces parcours sont recherchés et fréquentés. L'itinérance se développe et les randonneurs sollicitent régulièrement le comité départemental de la randonnée pédestre sur les possibilités d'hébergement à proximité de ces itinéraires. La visibilité sur ces hébergements est insuffisante. C'est pourquoi, nous proposons aux hébergeurs situés à proximité des sentiers de Grande Randonnée®, ce partenariat.

En devenant hébergeur partenaire, vous pourrez :

- Être présent et promouvoir vos prestations au service de la randonnée (hébergement, restauration...) sur le site du comité départemental : www.rando50.fr
- Être relayé sur les réseaux sociaux ;
- Bénéficier d'une meilleure visibilité sur les prochaines éditions de **TopoGuides®** ;
- Bénéficier de conseils et de relations privilégiées avec le comité
- Disposer d'un **tarif privilégié** pour l'achat d'un TopoGuide® associé à votre itinéraire ;
- Être reconnu par les randonneurs comme étant une structure œuvrant à l'entretien de leur terrain de jeu.

De notre côté nous pourrons :

- **Baliser, entretenir et pérenniser les chemins de Grande Randonnée** de la Manche. (Les missions de balisage du réseau de GR® restent longues et coûteuses tout comme son entretien)
- **Conforter le développement harmonieux** des GR® avec des marquages fiables et une signalétique de qualité.
- **Valoriser l'image de marque du département de la Manche**, envié pour son réseau de chemins et de sentiers préservés dans des environnements variés.
- **Asseoir nos positions respectives d'acteurs incontournables de la randonnée itinérante** auprès des collectivités, associations et instances diverses.

Tarif de l'adhésion annuelle: 60 €

Vous êtes hébergeur dans le département de la Manche et si vous souhaitez promouvoir votre hébergement auprès des randonneurs, merci de remplir la fiche ci-jointe, et la renvoyer à **FFRandonnée Manche (Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Manche)** - 1 rue 8 mai 1945 - 50570 Marigny - 02 33 55 34 30 - manche@ffrandonnee.fr

* Itinéraire de Grande Randonnée, homologué par la FFRandonnée et balisé en blanc et rouge sont des marques déposées

La FFRandonnée en Manche :



1505 km de GR® et GR® de Pays

...

820km de PR

...

Environ 150 baliseurs bénévoles

...

1076 licenciés en Manche (237 160 en France)

...

23 clubs

...

4 TopoGuides® :



Formulaire d'adhésion 2020 hébergeur partenaire

A retourner complété (si vous souhaitez adhérer)

Fiche de renseignement hébergeur :

Structure :

Responsable (contact public):

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Mail :

Site web : Capacité d'accueil :

Date d'ouverture: Possibilité de transport des marcheurs : oui non

Type : Gîte d'étape chambre d'hôte camping hôtel Autre

Vos tarifs :

Pour dormir		Pour manger	
1 personne	€	Petit-déjeuner	€
2 personnes	€	Menu	€
3 personnes	€	Carte	€
4 personnes	€	Panier pique-nique	€

Autres informations éventuelles :

Coût de l'adhésion annuelle 60€

Fait à Le :

Mention « lu et approuvé »

Signature et cachet

Règle d'inscription:

Comité :

> L'inscription des hébergeurs sur le site <http://rando50.fr> n'engage en aucun cas la responsabilité du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Manche, ni celle de la FFRandonnée quant à l'état et la qualité des hébergements et lors de différends pouvant survenir entre les prestataires et les randonneurs.

> Le Comité se réserve le droit, à tout moment, de mettre fin à la parution des coordonnées de l'hébergeur sur le site, en cas de litige et/ou de mauvaise qualité des prestations fournies.

> A réception du chèque une facture et l'autocollant Hébergeur Partenaire seront envoyés.

> Le topoguide la Manche à Pied sera offert pour toute 1^{ère} inscription.

> Une remise de 10 % sera accordée au partenaire hébergeur sur la collection de topoguides FFRandonnée de la Manche.

> Apport d'informations et de conseils personnalisés

Hébergeur :

> S'engager à accueillir les randonneurs à la nuitée

> Fournir photos de l'hébergement (extérieur et/ou intérieur)

> Compléter et retourner le formulaire

> Validité de l'inscription un an à réception du règlement.